



Département de la Nièvre  
Communauté de Communes  
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **26 février 2026**,

L'an deux mille vingt-six, le **vingt-six** du mois de février à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 13 février 2026 par M. le Président, s'est assemblé à la salle polyvalente de Neuvy sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

**Présents titulaires** : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Marie-France LURIER – Mme Danielle ROY - M. Yves RAVET - M. Pascal KNOPP - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Gilbert LIENHARD - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Geneviève PARIS – M. Patrick RAPEAU - M. François DENIZOT - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET - Mme Martine BOREL - M. Hicham BOUJILAT - M. Frédéric CASSERA - Mme Martine LEROY - Mme Annie MILLIARD - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD - M. Jean-Jacques BERTIN - Mme Nadège COQUILLAT - M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - M. Jacky SCHOLLER - Mme Jocelyne VERNAUX

**Membres absents excusés** : M. André BUISSON - Mme Corinne COLONEL - Mme Carole TABBAGH-GRUAU - Mme Muriel BUISSON - M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Thierry BEAUVAIS - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO

**Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :**

M. Jan BOGERMAN remplacé par Mme Marie-Yvonne THEBAULT  
Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond Le VAN

**Membres ayant donné pouvoir :**

Mme Béatrice BOULOGNE à M. Frédéric CASSERA  
Mme Pauline PABIOT à M. Alexandre BLANDIN  
M. Michel RENAUD à M. Gilbert LIENHARD  
M. Jean-Pierre MARASI à Mme Annie MILLIARD  
M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD à M. Patrick BONDEUX  
Mme Sylvie REBOULLEAU à M. Pascal KNOPP  
Mme Pascale QUILLIER à M. Michel VENEAU  
M. Bertrand FLANDIN à M. François DENIZOT

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. Michel BARRIERE** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

<b>Attribution des subventions pour 2026 - Renouvellement des conventions d'objectifs ou avenant</b>
--

L'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, révisé par Ordonnance N° 2005-1027 du 27 Août 2005, précise que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

Cependant, pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de conditions d'octroi (inférieur à 23 000 €), le Conseil peut :

- Individualiser au budget les crédits par bénéficiaire,
- Établir une liste des bénéficiaires dans un état annexé au budget.

Les subventions inférieures à 23 000 € allouées aux associations sont listées en annexe du budget.

Pour l'année 2026, le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et de la commission des Finances et après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** les subventions (> à 23 000 €) suivantes et **AUTORISE** le Président à signer les conventions d'objectifs ou les avenants aux conventions qui seront conclus avec les organismes suivants :

- **EPIC - Office du Tourisme** 290 000 €

Mme Nathalie LIEBARD, M. Pascal KNOPP et Mme Sylvie REBOULLEAU (ayant donné pouvoir) ne prennent pas part au vote

Nombre de conseillers : 55
Présents : 37
Pouvoirs : 7
Votants : 44
Pour : 44
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

- **EPIC – Office de Tourisme : subvention exceptionnelle compte tenu de la fermeture de la Tour du Pouilly Fumé** 55 000 €

Mme Nathalie LIEBARD et M. Pascal KNOPP (ayant également le pouvoir de Mme Sylvie REBOULLEAU) ne prennent pas part au vote

Nombre de conseillers : 55
Présents : 37
Pouvoirs : 7
Votants : 44
Pour : 44
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

- **MuMAR - Musée de la machine agricole** 35 100 €

Nombre de conseillers : 55
Présents : 39
Pouvoirs : 8
Votants : 47
Pour : 46
Abstention : 0
Contre : 1

MAJORITÉ

• **Centre Social de Pouilly Sur Loire**

82 500 €

Monsieur Yves RAVET ne prend pas part au vote

Nombre de conseillers : 55  
Présents : 38  
Pouvoirs : 8  
Votants : 46  
Pour : 46  
Abstention : 0  
Contre : 0

UNANIMITÉ

• **Centre Social de Donzy**

103 500 €

M. Raymond LE VAN ne prend pas part au vote

Nombre de conseillers : 55  
Présents : 38  
Pouvoirs : 8  
Votants : 46  
Pour : 46  
Abstention : 0  
Contre : 0

UNANIMITÉ

• **Centre Social de Cosne Cours Sur Loire**

209 000 €

Monsieur Hicham BOUJLILAT ne prend pas part au vote

Nombre de conseillers : 55  
Présents : 38  
Pouvoirs : 8  
Votants : 46  
Pour : 46  
Abstention : 0  
Contre : 0

UNANIMITÉ

• **ADEB**

350 000 €

Messieurs Sylvain COINTAT, Yannis BONNET, Gilbert LIENHARD, Yves RAVET, Michel BARRIERE, François DENIZOT et Bertrand FLANDIN (ayant donné pouvoir), Pascal KNOPP et Mme Sylvie REBOULLEAU (ayant donné pouvoir) ne prennent pas part au vote

Nombre de conseillers : 55  
Présents : 32  
Pouvoirs : 6  
Votants : 38  
Pour : 38  
Abstention : 0  
Contre : 0

UNANIMITÉ

- **AUTORISE** le Président à signer la convention avec l'Association Régionale des Gens du voyage (GADJÉ)

Nombre de conseillers : 55  
Présents : 39  
Pouvoirs : 8  
Votants : 47  
Pour : 47  
Abstention : 0  
Contre : 0

UNANIMITÉ

Pour extrait conforme  
Sylvain COINTAT, Président

M. Michel BARRIERE, secrétaire de séance



*Michel Barriere*

Envoyé en préfecture le 06/03/2026  
Reçu en préfecture le 06/03/2026  
Publié le 06/03/2026  
ID : 058-200067916-20260226-2026\_26\_02\_08-DE

S<sup>2</sup>LO